

AU FIL DE L'ORGE

ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LA VALLÉE

Éduquer 
pour protéger
l'environnement



n° 109

NOVEMBRE 2018



SYNDICAT DE L'ORGE



François Cholley,
 Président du Syndicat de l'Orge
 Maire de Villemoisson-sur-Orge
 Vice-président de Cœur d'Essonne
 Agglomération

Aborder les enjeux de demain tout en assurant le quotidien

Renforcement de nos certifications en matière de qualité, sécurité, santé et environnement, mission d'éducation à l'environnement, volonté d'une plus grande cohérence d'actions sur l'ensemble du bassin versant de l'Orge, de la Prédecelle et de la Rémarde, prise en compte du changement climatique... autant de projets qui nous projettent dans le futur.

Notre nouvelle démarche QSE* doit aboutir en juin 2019. Il nous fallait en effet mettre en place une démarche pertinente face à l'évolution des normes mais aussi au regard des changements qui touchent ou toucheront notre Syndicat. C'est une manière de mieux piloter notre organisation et d'améliorer durablement le niveau de qualité du service rendu aux usagers et aux collectivités adhérentes.

Nos programmes de travaux, tant en matière de réhabilitation ou création de réseaux que de restauration écologique, se poursuivent, à l'image de la création d'une nouvelle step à Fontenay-lès-Briis et des travaux sur l'espace naturel du Breuil aux limites d'Épinay-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des Bois et de Villemoisson-sur-Orge lesquels viennent de commencer et s'achèveront l'an prochain.

De même, **notre volonté de développer nos actions d'éducation à l'environnement,** notamment le cycle de l'eau à destination des collégiens et des élémentaires, reste d'actualité afin de toujours mieux aider les enseignants et répondre aux interrogations du jeune public de notre territoire. Conseiller les élus lors de l'élaboration des PLU figure également comme une de nos priorités que permettra la nouvelle organisation du service Urbanisme - Foncier.

Au final, je souhaite vous convaincre que la qualité de la rivière, la protection des biens et des personnes contre les inondations, le maintien des équilibres écologiques, l'amélioration du cadre de vie à l'échelle du territoire passe par **la gestion intégrée de tout le bassin de l'Orge et de ses affluents** et la sensibilisation de chacun à ses enjeux. C'est une responsabilité que les collectivités publiques concernées ont envers les 400 000 habitants de l'amont à l'aval. Ceci a été affirmé lors des nombreuses réunions de travail qui ont permis, suite au projet de fusion, d'aboutir à un avis largement favorable après consultation de l'ensemble des membres des syndicats impactés. Cette gestion globale est indispensable et s'inscrit dans le sens de l'histoire, elle est en passe de devenir une réalité grâce aux efforts conjoints de nombreux élus animés par l'intérêt général.

Bonne lecture et excellentes fêtes de fin d'année !

* Démarche Qualité, Santé-Sécurité et Environnement



SYNDICAT DE L'ORGE



Sommaire

En amont, en aval
La vie de l'Orge
 Panorama de nos actions

P03



Dans notre élément
 Éduquer pour protéger
 l'environnement

P05

P08

Dialogues durables
 Le Syndicat passe à la vitesse
 supérieure pour ses certifications

P09



ÉchoSystèmes
 Les insectes, ambassadeurs
 de la biodiversité

P10

Seconde nature
 Encore plus en amont
 des problématiques du territoire

P12

Découverte
 Les anges
 gardiens de la vallée



En amont, en aval

La vie de l'Orge

La Ville du Bois

Réhabilitation du réseau d'eaux usées

L'inspection télévisée des canalisations d'eaux usées (chemin des berges et ruelle du presbytère) en amiante-ciment a montré des fissures, des effondrements partiels et des décentrages.

Dans le cadre d'un plan de retrait de l'amiante-ciment, le Syndicat de l'Orge réalise

le remplacement en tranchée du collecteur sur 710 m par un tuyau en polypropylène et le renouvellement de 36 regards d'accès. 10 branchements ont été réhabilités et 3 créés. Débutés en juillet dernier, les travaux viennent de se terminer.



Le polypropylène a remplacé l'amiante-ciment sur le réseau d'eaux usées de La Ville du Bois.



Coût :

975 510 € TTC

Financement :

Syndicat de l'Orge : **55%** (sur le budget collecte de la commune)

Agence de l'Eau : **30%**

Conseil départemental : **15%**



Athis-Mons

Au Coteau des Vignes, la nature reprend ses droits

Gomphe à pinces



Après les travaux de renaturation de l'Orge menés sur le site en 2017, les suivis de la faune et de la flore montrent **des résultats positifs et encourageants en matière de biodiversité**. 9 espèces animales et 7 espèces végétales, toutes remarquables, ont ainsi été observées avec l'arrivée d'espèces inattendues comme le Gomphe à pinces, espèce de la famille des libellules, répertoriée comme quasi-menacée. Deux autres invertébrés rares en Ile-de-France y ont aussi été découverts.

Il s'agit du criquet dit Oedipode émeraude et de la Mélitée du plantain, un papillon de jour, deux espèces assez rares dans la région. Enfin, l'alyte accoucheur, un crapaud assez rare et protégé, est venu lui aussi repeupler cette zone humide, sans oublier la présence de nouvelles espèces végétales comme le faux-riz, une poacée se développant sur les bords de rivière (très rare en Essonne) ou encore le potamot à feuilles crépues qui compose les herbiers aquatiques et que l'on retrouve assez rarement.



Mélitée du plantain



Alyte accoucheur

Les équipes du Syndicat formées sur la façon d'agir en milieu inondé

20 agents du Syndicat ont participé à un stage de formation sur les **"conduites à tenir en milieu inondé"** à Cergy-Pontoise (95).

Au programme : de la théorie avec retours d'expériences, analyse des risques, interprétation et lecture des différents mouvements d'eau ; mais aussi de la pratique avec l'étude des différentes positions de nage et de protection ainsi que les bons réflexes à connaître pour rejoindre seul une zone de sécurité, après avoir été emporté par le courant.





En amont, en aval La vie de l'Orge

Fontenay-lès-Briis

C'est parti pour la mise en eau de la Step !

Débutés en mai 2017, les travaux de reconstruction de la nouvelle station d'épuration s'achèveront en 2019 par la déconstruction de l'ancienne station. Cette station d'une capacité de 3 700 EH*, de types boues activées, dispose des dernières technologies en matière d'équipements et de traitement et notamment d'une phase spécifique pour le traitement du phosphore par injection de chlorure ferrique. Aujourd'hui, **les ouvrages (pré-traitement, bassin d'aération, clarificateur) de la filière eau sont terminés.**

Ces ouvrages vont permettre d'enlever les gros déchets, d'éliminer la pollution biodégradable et l'azote mais aussi de séparer la boue de l'eau. Les effluents de l'ancienne station ont été déviés avec succès début octobre vers le nouvel ouvrage permettant d'assurer la continuité de l'assainissement. L'eau claire est désormais rejetée dans la Charmoise.

Seul le traitement des boues est encore en phase de travaux jusqu'à la fin de l'année. Le nouveau dispositif prévoit la déshydratation par une presse à vis avant stockage. Courant 2019, l'ancienne station sera déconstruite et une mare paysagère verra le jour. Cette station sera gérée par télégestion au Syndicat.

*Équivalent-habitant : unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'un réseau d'assainissement ou d'une station d'épuration. Elle se mesure par la quantité de pollution émise par personne et par jour.



La nouvelle station d'épuration de Fontenay-lès-Briis sera totalement opérationnelle en 2019

Coût :
2 600 000 € TTC

Durée des travaux : **2 ans**

Financement :

Syndicat de l'Orge : **20 %**

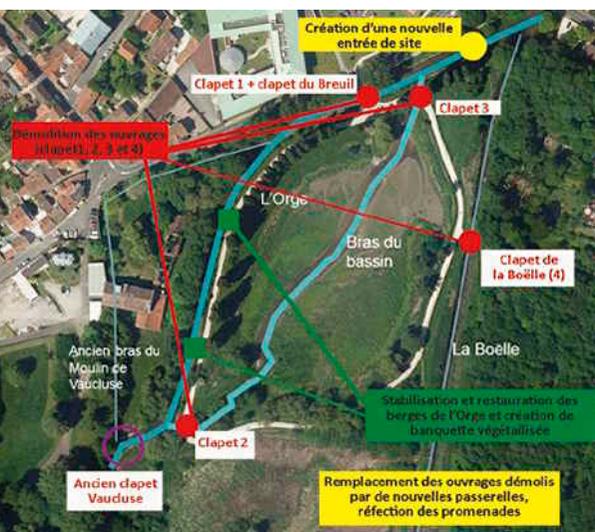
Agence de l'Eau : **40 %**

Conseil départemental : **20 %**

Conseil régional : **20 %**

Épinay-sur-Orge – Villemoisson-sur-Orge – Sainte-Geneviève-des-Bois

8 mois de travaux pour la restauration écologique du site du Breuil !



Dans le cadre de la restauration des écosystèmes, le Syndicat de l'Orge s'est engagé dans un **programme de démantèlement des ouvrages hydrauliques (clapets), de restauration des berges et de renaturation du lit de l'Orge et de ses affluents.**

Ce projet de démantèlement (4 clapets seront démolis) et de renaturation des berges de l'Orge et de sa zone humide associée est une opération qui a reçu l'autorisation de travaux par arrêté préfectoral au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

Trois enjeux d'aménagement forts

La reconquête des milieux aquatiques pour améliorer la qualité de l'Orge.

- Assurer la continuité écologique par la libre circulation des espèces végétales et animales.
- Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques ainsi que la biodiversité, notamment l'épuration naturelle.

La prévention du risque inondation.

- Préserver et reconquérir les zones d'expansion des crues par la disponibilité d'un volume de stockage en cas de crue. L'ancien bassin devenu une zone humide est un milieu annexe qui se remplira naturellement lors des épisodes pluvieux afin de limiter le risque.

La promenade de l'Orge, un itinéraire de circulation douce (piétons, vélos)

- Assurer la continuité, la qualité et l'accès à la promenade de l'Orge.



Les techniques de génie végétal privilégiées

L'essentiel des techniques utilisées lors de ce chantier relève du génie végétal. Ces techniques (plantation d'hélophytes, tapis de branches à rejets, enrochements, créations de milieux annexes...) permettent de **conforter les berges à l'aide de végétaux**, qui, par la croissance de leur système racinaire, faciliteront leur stabilisation et assureront une protection vis-à-vis des contraintes hydrauliques (courants, affouillement...). En outre, la reconstitution de la végétation des rives facilitera la diversification des habitats, de la biodiversité et donc une amélioration de la qualité des eaux.

Coût :

667 458 € TTC

Travaux préparatoires, abattage et déconstruction béton : **104 790 €**

Restauration des berges : **162 000 €**

Passerelles et cheminements : **400 668 €**

Financement :

Syndicat de l'Orge : **32 %**

Agence de l'Eau : **26 %**

Conseil départemental : **42 %**

La réouverture du site au public est prévue en juin 2019

Dans notre élément

Éduquer pour protéger l'environnement

Parmi toutes ses missions, le Syndicat de l'Orge accorde une importance particulière à ses actions d'éducation à l'environnement. Nées de la volonté des élus, elles visent à sensibiliser le jeune public (et leurs parents !) à la préservation des milieux naturels. Le service communication du Syndicat assure la mise en œuvre de cet engagement.





Dans notre élément

Afin d'appréhender les notions essentielles liées au développement durable, de nombreuses animations sont proposées aux enseignants de la vallée de l'Orge par le Syndicat. À l'aide d'outils variés (cahier pédagogique, bandes dessinées, maquettes, vidéos interactives, blog...), 3 animateurs environnement transmettent des connaissances clés autour de l'eau et ses enjeux : cycle naturel, biodiversité, lutte contre les inondations, les sources de pollution, qualité de l'eau, eau dans le monde...
"Chaque élève prend ainsi conscience de son rôle dans la préservation de cette précieuse ressource, explique Pascale Simonin, directrice communication du Syndicat. Notre mission d'éducation à l'environnement s'est nettement renforcée au cours des 10 dernières années. Éduquer les enfants permet d'en faire des éco-citoyens. Par ricochet, nous touchons aussi les parents !".

Donner des clés pour réfléchir et agir

Parmi les principales actions proposées par le Syndicat, il existe **les classes d'eau, un projet à l'année suivi par une même classe.** Au cours de 9 interventions mensuelles (d'octobre à juin), les élèves abordent de nombreux thèmes liés à l'eau. En classe ou sur le terrain, les élèves découvrent l'importance de cette ressource, l'impact des activités humaines et les actions du Syndicat sur le territoire. Le Syndicat propose aussi **des ateliers ponctuels, 3 par an au maximum pour une classe qui n'a pas bénéficié du programme "classe d'eau".** *"Nos animations sont gratuites pour les enseignants des écoles de notre territoire qui apprécient de pouvoir en bénéficier. Les écoles sélectionnées pour les classes d'eau doivent avoir un véritable projet autour de l'eau. Chaque animateur assurant une dizaine de classes d'eau par an, nous sensibilisons, en intégrant les ateliers, plus de 3 000 enfants sur l'ensemble du territoire du Syndicat".*

3 880 élèves sensibilisés

20 classes d'eau sur **15** communes du territoire

271 ateliers ponctuels dans **144** classes

1 blog leblogdegoutedo.fr

1 newsletter "les news de Goutedo"



L'expérience continue sur le blog



Des animations destinées aux collégiens

Les modules sont des interventions pour les collèges, de la 6^e à la 3^e, qui comprennent plusieurs ateliers d'une à deux heures, se déroulant en classe ou à l'extérieur. Les modules à choisir sont :
le changement climatique, les enjeux de l'eau dans le monde, la consommation responsable, les impacts anthropiques sur le milieu naturel et la biodiversité.
Des supports pédagogiques adaptés à cette cible sont en cours de création.



Achetez notre jeu sur syndicatdelorge.fr
ou au **01 69 12 15 40**
Pour s'inscrire :
animation@syndicatdelorge.fr



Retrouvez nos 5 vidéos "Voyage au pays de l'eau" sur notre chaîne YouTube, rubrique Sensibilisation

Répondre aux attentes des enseignants

Tous les outils pédagogiques développés sont en adéquation avec les programmes scolaires. *“Dans le cadre de notre stratégie de communication, nous réfléchissons sur les nouveaux outils à élaborer, ceux à améliorer, en accord avec la réalité budgétaire du Syndicat. Nos actions sont priorisées. Notre volonté est de proposer des outils de qualité qui répondent aux besoins des enseignants et des enfants”,* rappelle Pascale Simonin. *“Chaque année, nous enrichissons notre offre Éducation à l’environnement”.*

Pour la deuxième année consécutive, **le Syndicat propose des ateliers exclusivement destinés au cycle 2** (classes de CP, CE1 et CE) avec des thématiques adaptées à chaque tranche d’âge comme “l’eau dans tous ses états”, “l’eau : indispensable à la vie”, des expériences autour des pouvoirs de l’eau et une balade sensorielle. De même, des ateliers spécifiques pour les collégiens viennent de voir le jour (cf. encadré) ainsi qu’une newsletter dédiée à l’éducation à l’environnement.

Les enseignants sont naturellement impliqués dans ces actions. En début d’année scolaire, le Syndicat reçoit ceux qui sont retenus pour une classe d’eau. *“On leur explique le déroulement d’une classe d’eau, les notions abordées, la logistique à prévoir aussi... Puis au mois de juin, une réunion bilan est organisée. On voit ce qui a fonctionné, ce qu’on peut améliorer grâce à l’analyse d’un questionnaire adressé à chaque enseignant après chaque animation. C’est un véritable partenariat que nous proposons aux professeurs”,* poursuit Pascale Simonin.

Ainsi, les 8 bandes dessinées éditées ont été testées avec un comité de lecture constitué d’enfants de 8 à 11 ans et d’un enseignant. Pour l’adaptation en boîte du jeu “À la poursuite de Goutedo”, une réunion test a également été organisée. Quant aux vidéos interactives et nouveaux parcours numériques, ils ont été conçus avec un comité scientifique et des enseignants.



Apprendre en s’amusant grâce au jeu “À la poursuite de Goutedo”.



FAUSTINE PUECH



“Notre vie est liée à la nature, nous sommes connectés à elle. C’est pour cela qu’il faut la préserver.”

Arrivée au Syndicat : 2008
Domaines préférés :
le développement durable
et la création de supports
pédagogiques

ALEXANDRE ZURECKI



“L’intérêt des enfants est une belle récompense, surtout quand nous intervenons en zone d’éducation prioritaire.”

Arrivée au Syndicat : 2016
Domaines préférés :
l’ornithologie

KARINE VINCENT



“J’aime faire découvrir la nature aux enfants, voir leurs yeux briller.”

Arrivée au Syndicat : 2016
Domaines préférés :
la création de supports
pédagogiques et le jeune public
(cycle 2)



Le Syndicat passe à la vitesse supérieure pour ses certifications



Le Syndicat de l'Orge a souhaité mettre à jour ses référentiels de management en environnement (ISO 14001) ainsi qu'en santé/sécurité (OHSAS 18001). L'objectif ? Accroître la performance de son système organisationnel pour améliorer les résultats de ses actions. **Nathalie Bonnet**, consultante chez Neho Conseil, nous en dit plus sur cette démarche qu'elle accompagne depuis plus d'un an.

Au Fil de l'Orge : En quoi consiste la démarche QSE* ? Quel est son objectif ?

Nathalie Bonnet : C'est une démarche de mise en place d'un système de management, une manière **de piloter une organisation en tenant compte des enjeux liés à la qualité, la santé/sécurité des collaborateurs et la protection de l'environnement**. Elle peut s'engager sans viser une certification ISO mais le faire offre plusieurs avantages : tout d'abord, la reconnaissance externe car un organisme indépendant atteste du respect des normes ; puis, la stimulation car l'audit externe qui a lieu une fois par an mobilise les ressources internes et constitue un appui au management ; enfin, le bénéfice d'un regard externe qui permet de prendre du recul sur son activité et d'identifier des axes de progrès. La démarche s'appuie sur une logique d'amélioration continue. On planifie des objectifs au regard d'un état des lieux, on met en œuvre des actions pour les atteindre, on contrôle et on s'améliore.



A.F.O. : Où en est-on aujourd'hui ? Quelles sont les étapes à venir ?

N. B. : Le Syndicat a déjà été certifié mais les normes ont évolué. Aujourd'hui, l'approche est intéressante car elle tient mieux compte des parties prenantes. Une pause s'est avérée nécessaire pour réfléchir et **mettre en place une démarche pertinente face à l'évolution des normes et par rapport aux changements qui touchent le Syndicat**. L'idée est de se baser sur la démarche qualité ISO 9001 qui implique une "approche processus". Elle consiste à identifier la valeur ajoutée générée par l'organisme, à revenir sur les métiers et à démontrer que ces fondamentaux sont bien pilotés en prenant en compte la qualité, la santé/sécurité et l'environnement. Cela introduit une notion de leadership portée par chaque manager dans son activité. Avec cette approche, tout le monde est impliqué et œuvre pour la satisfaction de ses parties prenantes. Ce processus est engagé depuis environ 1 an au Syndicat. La certification est visée pour mi-2019 (cf. encadré). Il reste à travailler sur le pilotage à travers les indicateurs de performance clés, le bilan de la situation de conformité au regard de la réglementation applicable et le déploiement de la politique QSE en interne et en externe.

A.F.O. : Comment définiriez-vous votre rôle auprès du Syndicat ?

N. B. : Si les normes ISO se veulent plus généralistes aujourd'hui, cela n'a pas été toujours le cas ! Leur application a souvent été complexe pour un acteur comme le Syndicat. Nous sommes là pour traduire leurs exigences afin de les rendre lisibles et applicables. Notre mission c'est d'expliquer, de proposer des solutions et de **concevoir une réponse adaptée** qui tient compte des spécificités du Syndicat.

Objectif 2019 : 3 certifications simultanées !

- ISO 9001 : certification qualité
- ISO 45001 : nouvelle certification santé et sécurité (remplace la norme OHSAS 18001 détenue précédemment par le Syndicat de l'Orge)
- ISO 14001 : certification environnement

* Démarche Qualité, Santé/Sécurité et Environnement



Les insectes, ambassadeurs de la biodiversité

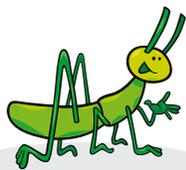


Depuis bientôt 50 ans, l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) est l'acteur de référence dans l'étude des insectes et la transmission du savoir sur ces espèces auprès d'un large public. Un partenariat avec le Syndicat de l'Orge s'est construit tout naturellement.

L'activité de l'OPIE est structurée autour d'un **pôle d'études**, responsable des inventaires terrains, des diagnostics écologiques et de l'amélioration de la connaissance mais aussi autour d'un **pôle pédagogie**, en charge des actions d'éducation à l'environnement. Agréée par les ministères de l'Éducation nationale et de la Transition écologique et solidaire, l'association est animée par une mission de service public : **la connaissance et la compréhension du monde des insectes**.



Une démarche collaborative au bénéfice de l'environnement



"Nous nous sommes rapprochés du Syndicat de l'Orge à l'occasion d'un projet relatif aux insectes saproxyliques, explique Xavier Houard, coordinateur de l'équipe étude et projets de conservation à l'OPIE. Nous avons souhaité déposer le dossier de subvention ensemble. Le Syndicat apporte ses compétences territoriales de gestion et d'amélioration des connaissances sur la biodiversité et l'OPIE son expertise technique d'études spécifiques des insectes. Le projet vise à déterminer si la vallée de l'Orge possède des enjeux de conservation sur des insectes patrimoniaux. Nous souhaitons poser un diagnostic et identifier des moyens de préservation."*

Ce projet concerne des **insectes difficiles à observer** car ils vivent dans les fragments de bois morts de la vallée. Ils sont très révélateurs de la qualité des boisements et vont permettre de **dégager des informations pour la préservation du paysage et de l'environnement**. Le Syndicat de l'Orge sélectionnera les terrains qui présentent le plus de potentialité et accompagnera l'OPIE dans sa démarche scientifique d'inventaire. Suite aux résultats de l'étude, le Syndicat orientera la gestion des zones observées. *"Nous construirons le travail d'analyse ensemble car le Syndicat possède des compétences techniques précieuses. Nous sommes dans une démarche collaborative qui met en œuvre les compétences de chacun pour une meilleure gestion de l'environnement. Si nous sommes choisis par la Région Ile-de-France, nous lancerons l'étude dès 2019.*

Ce serait une belle avancée pour la connaissance de la biodiversité. Aucun projet n'a été mené à cette échelle sur ces insectes-là."

Xavier Houard
Coordinateur de l'équipe étude et projets de conservation à l'OPIE



Dispositif d'interception des insectes

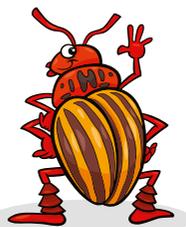


Les insectes ont beaucoup à nous apprendre

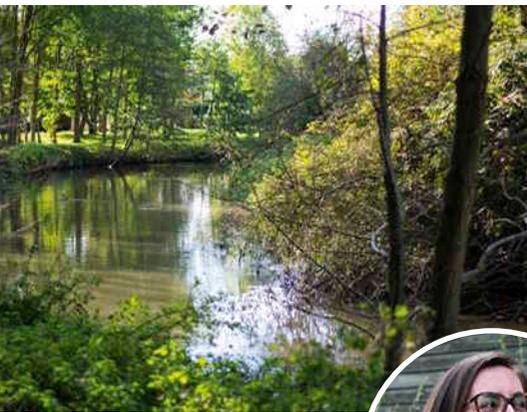
- Ils représentent les $\frac{3}{4}$ des espèces animales connues !
- Ils sont des acteurs indispensables au fonctionnement des écosystèmes.
- Les étudier offre une meilleure compréhension du monde sauvage et domestique.
 - Ils constituent une excellente porte d'entrée pour faire découvrir le vivant à tous les publics.



Pour en savoir plus : insectes.org



* Insectes qui vivent dans les bois morts ou en décomposition.



Cyrielle Crus
Responsable du service
Urbanisme - Foncier

Encore plus en amont des problématiques du territoire

Depuis le 1^{er} septembre 2018, le nouveau service “Urbanisme - Foncier” du Syndicat de l’Orge a pour mission de veiller à la non-dégradation de la qualité de l’eau et à la préservation voire le renforcement des milieux naturels via l’urbanisme et les diverses autorisations relatives aux droits des sols. Cyrielle Crus, qui en a pris la responsabilité, nous explique l’importance du champ d’action de ce nouveau pôle.

Le nouveau service “Urbanisme - Foncier” est **né de l’association de deux entités** déjà présentes au Syndicat : celle qui avait la charge de la politique foncière et du suivi des PLU (Plans Locaux d’Urbanisme) sur le territoire et celle qui était responsable des avis sur les permis de construire. *“Nous nous sommes aperçus qu’il y avait beaucoup d’interactions entre les domaines de l’urbanisme et les avis sur les autorisations des droits des sols, explique Cyrielle Crus, responsable du service Urbanisme - Foncier. Comme nous travaillions sans cesse ensemble, il nous est apparu pertinent d’en faire un pôle structuré autour de l’ensemble de ces missions transversales. C’était un regroupement logique.”*

“Notre nouvelle organisation nous permet d’être de véritables sentinelles sur le territoire”



Une équipe renforcée, des missions étendues

Cyrielle Crus dirige le service et a également la charge des missions relatives aux acquisitions foncières⁽¹⁾.

Trois agents travaillent à ses côtés :

- Cassandre Dume s'occupe du **suivi des procédures de révision des documents d'urbanisme** du territoire et des avis sur les autorisations des droits des sols (constructions individuelles) ;
- Florence Gressani est également chargée des **avis sur les autorisations des droits des sols** sur les constructions individuelles mais aussi sur les opérations d'aménagement de grande envergure (immeubles, quartiers...) ;
- Matthieu Quinquis exerce pour un an une **mission de conseil** (trames verte et bleue, aménagement paysager, gestion des eaux pluviales...) **auprès de la société publique locale (SPL) d'aménagement de l'ancienne base aérienne** pour accompagner les projets ambitieux sur ce territoire de 350 ha situé sur les communes de Brétigny-sur-Orge et du Plessis-Pâté : gestion des eaux pluviales de toute la plateforme, réouverture du Blutin, alimentation des zones agricoles préservées. Il appuie aussi Cassandre Dume dans le suivi des PLU.

"Notre mission est claire : veiller à la bonne qualité de l'eau et à la préservation des milieux naturels sur le territoire par le biais de la réglementation en urbanisme et de l'autorisation des droits des sols, poursuit Cyrielle. Avec la création et/ou la révision des PLU à l'échelle de chaque commune, nous suivons toute la procédure et nous donnons notre avis ou un appui technique dans nos domaines de compétences. C'est-à-dire veiller au bon respect de la préservation des espaces naturels du territoire et de notre règlement d'assainissement mais aussi à la protection de la rivière et des zones humides. Avec les autorisations des droits des sols, nous sommes consultés par les communes ou les agglomérations pour obtenir un avis sur les permis en matière de gestion des eaux pluviales et des eaux usées. Nous avons aussi un regard sur tout ce qui a trait au risque inondation, afin que les projets examinés respectent la réglementation en zone inondable, et sommes attentifs aux zones humides avec un rappel de la réglementation correspondante."

Aux côtés des élus, des collectivités... mais pas seulement !

Dans le cadre de ses missions, le service Urbanisme - Foncier est en **relation régulière avec les élus, les collectivités mais aussi d'autres acteurs d'importance.**

"Le PLU est un choix très politique puisque c'est à travers lui que les élus locaux projettent l'aménagement de leur territoire. Nous travaillons beaucoup avec eux et les services urbanisme des communes. En tant que personne publique associée, le Syndicat est là pour donner un avis sur le PLU avant qu'il soit approuvé dans sa version finale. Sur le volet autorisation des droits des sols, nous sommes plus en contact avec les services techniques des communes et avec toutes les personnes qui gravitent autour des projets (propriétaires privés, promoteurs, architectes, bureaux d'études...)"

La prise en compte des zones humides a été intégrée récemment dans le domaine de compétences du service Urbanisme - Foncier. *"Jusqu'à présent, nous étions plus axés sur le respect du règlement d'assainissement et sur la gestion du risque inondation. C'est une avancée importante de prendre en compte les zones humides."*

Sur l'urbanisme, grâce à la nouvelle configuration du service, l'organisation s'est affinée. *"Nous essayons de travailler beaucoup plus en amont sur la révision des documents d'urbanisme, d'être plus présent auprès des communes et d'échanger davantage avec les bureaux d'étude pour leur donner des conseils techniques sur tous nos domaines de compétences."*

[1] Cf. article "Maîtriser le foncier pour protéger la vallée" - Au Fil de l'Orge n°108



Une organisation qui change tout !

Même si les compétences qu'il met en œuvre ont toujours existé au Syndicat, le service Urbanisme - Foncier, avec sa nouvelle configuration, offre plusieurs avantages. *"Nous avons un œil sur tous les domaines de l'aménagement du territoire, la veille foncière, le contrôle réglementaire nécessaire. En matière de qualité de l'eau, le fait de s'assurer du bon respect du règlement d'assainissement à l'échelle de chaque permis est aussi vertueux. Cela évite les non-conformités. La création de ce service unique aide également l'information à mieux circuler. Nous avons plus de visibilité, plus de transversalité avec les services de l'assainissement, de l'aménagement paysager, du milieu naturel."*

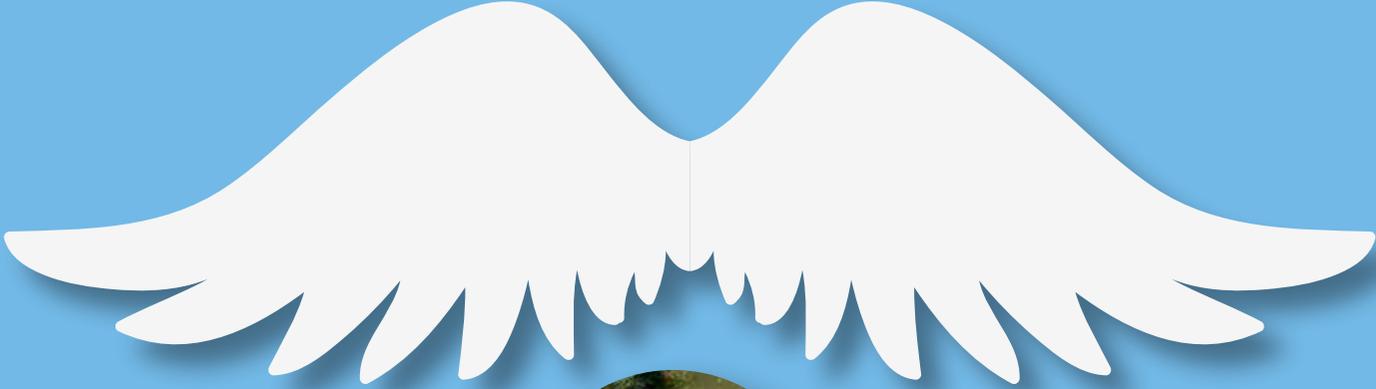
11 PLU suivis en 2017
1000 demandes de permis traités en 2017

De gauche à droite :
Cyrielle CRUS - Responsable du service Urbanisme - Foncier
Matthieu QUINQUIS - Chargé de projet urbanisme
Cassandre DUME - Chargée de mission urbanisme
Absente de la photo, Florence Gressani





Les anges gardiens de la vallée



La vallée de l'Orge et ses affluents forment un ensemble géographique et paysager dont la protection nécessite de nombreuses actions. Chaque jour, les patrouilleurs du Syndicat prennent soin de la vallée et de la rivière.



Des campagnes de ramassages de déchets dans le lit de la rivière sont organisées périodiquement. Elles sont réalisées à la main par les patrouilleurs du Syndicat ou depuis une embarcation légère. À demi immergés dans l'eau, ils arpentent l'Orge et ses affluents à la recherche d'embâcles qui, petit à petit, forment des obstacles et limitent ainsi le bon écoulement de la rivière. Quand le niveau de l'eau est haut, cette fouille se fait par tâtonnement.



Hormis les embâcles naturels, l'Orge regorge d'innombrables déchets. L'incivilité grandissante de certains usagers contribue à détériorer l'aspect du cours d'eau. En traversant les villes, les déchets flottants, directement jetés à la rivière ou parvenus par lessivage de la voirie, s'accumulent. Plusieurs tonnes de déchets inertes, de ferraille et d'encombrants sont extraites chaque année du lit de la rivière. On y retrouve des canapés, amortisseurs de voitures, pneus, ferrailles et déchets de la vie courante. Lorsque les déchets sont trop lourds ou trop envasés, l'équipe fait appel à des camions-grues pour les extirper.



En une semaine, **500 kg de déchets** sont récupérés. En 2018, cela représente **160 jours de travail**. Un barrage flottant permanent a été installé à Saint-Germain-lès-Arpajon pour récupérer les flottants en amont et éviter de les retrouver en aval.



“Dès mon arrivée au sein du service en septembre 2018, je me suis rendu compte de la dégradation de la qualité de l'Orge. Je ne pensais pas trouver autant de déchets et surtout aussi volumineux. Force est de constater que les communes d'Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge restent les secteurs les plus touchés compte tenu de leur accessibilité et d'une forte population entourant l'Orge”.

Mickael MACIA, nouveau patrouilleur



Chaque jour, 4 patrouilleurs prennent soin de la vallée

- Ramassage, transport et stockage hebdomadaire des 100 poubelles de la vallée.
- Ramassage des papiers au sol et des décharges sauvages.
- Nettoyage et entretien des 4 blocs sanitaires de la vallée.
- Élimination des tags et enlèvement des cadavres d'animaux.